

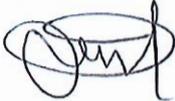


COMMUNE D'ESCAUTPONT
Département du Nord
Arrondissement de
Valenciennes
Canton d'Anzin

Envoyé en préfecture le 27/09/2025
Reçu en préfecture le 27/09/2025
Publié le 29/09/2025
ID : 056-215002073-20250927-91_2025-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25/09/2025

<p>Date de convocation : 17.09.2025</p> <p>Date de publication : 19.09.2025</p>	<p>L'an deux mille vingt-cinq ; le vingt cinq septembre</p> <p>Les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Salle Jean Ferrat – Chemin du Fortin (Cf : arrêté municipal en date du 16 septembre 2025) sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.</p>
<p>Effectif du Conseil Municipal : 25</p> <p>Quorum : 13</p> <p>Présents : 16 Absents excusés : 7 Ont donné pouvoir : 6 Absents : 2</p> <p>Ont pris part au vote : 16 Exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>Secrétaire de séance : Michel RENARD</p> 	<p>PRÉSENTS M. Raphaël KRUSZYNSKI ; M. Jean-Luc FRERE ; Mme Eveline LEGRAND ; M. Michel RENARD ; M. Patrick LATOUCHE ; Mme Christine PLUMECOCQ ; M. Benjamin LECLERCQ ; Mme Joëlle LEGRAND ; M. Jean-Claude LIETARD ; M. Jean-Luc BULENS ; M. Didier MARMIGNON ; Mme Corinne RIBEAUCOUP ; Mme Monique PASSET ; M. Daniel HERLAUD ; Mme Corinne WISNIEWSKI ; Mme Virginie BERNUS.</p> <p>ABSENTS EXCUSÉS Mme Catherine ROLY ; Mme Sylviane DEBOSZ ; Mme Patricia DURIEUX ; Mme Sandrine PONCHANT ; M. Romuald CHANTREL ; M. Cédric LATOUCHE ; Mme Tiffanie SURIA.</p> <p>ONT DONNÉ POUVOIR : Mme Catherine ROLY donne pouvoir à Mme Joëlle LEGRAND ; Mme Sylviane DEBOSZ donne pouvoir à Mme Monique PASSET ; Mme Patricia DURIEUX donne pouvoir à M. Michel RENARD ; Sandrine PONCHANT donne pouvoir à Mme Evelyne LEGRAND ; M. Romuald CHANTREL donne pouvoir à M. Raphaël KRUSZYNSKI ; Mme Tiffanie SURIA donne pouvoir à M. Jean-Luc FRERE.</p> <p>ABSENTS : M. Benamar TOUATI, Mme Aline LANGA.</p>

DELIBERATION N°91-2025-DF-RK

Objet : Convention de mise à disposition de la salle de sport G. DRAUX au profit du Collège Jean Zay- Année 2025-2026

Monsieur Michel RENARD, Adjoint, rappelle que chaque année, la Commune met à disposition du Collège JEAN ZAY d'ESCAUTPONT, la Salle des Sports Municipale « GEORGES DRAUX » dans le cadre de l'enseignement d'activités physiques et sportives.

Il explique au Conseil Municipal qu'au titre de l'année scolaire 2024 – 2025, le Collège Jean ZAY d'ESCAUTPONT a versé à la Commune une subvention d'un montant de 12 552,00 € correspondant au nombre d'heures d'utilisation effective de la Salle de Sports Municipale tel que communiqué par le Collège.

POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2025 – 2026

TAUX HORAIRE UNIQUE	NOMBRE D'HEURES PREVISIONNEL D'OCCUPATION PAR LE COLLEGE	MONTANT SUBVENTION
12,00 € / heure	932 heures	11 184 €

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée qu'afin de définir les modalités :

- De mise à disposition au profit du Collège JEAN ZAY de la Salle de Sport Municipale « GEORGES DRAUX »
- De versement de la subvention,

Il est nécessaire d'établir une convention de mise à disposition entre la Commune d'ESCAUTPONT – représentée par Monsieur KRUSZYNSKI Raphaël – Maire et Collège JEAN ZAY d'ESCAUTPONT – représenté par Monsieur Arnaud DANNEELS – Principal du Collège.

Il est proposé à l'Assemblée délibérante :

- **D4**AUTORISER Monsieur le Maire à signer avec Monsieur Arnaud DANNEELS – Principal du Collège, la convention de mise à disposition de la Salle des Sports Municipale « GEORGES DRAUX » pour l'année scolaire 2025-2026.

**Vote du Conseil Municipal : Adopté à l'Unanimité
Pour : 22 voix – Contre : 0 - Abstention : 0**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme
Mr le Maire,
Raphaël KRUSZYNSKI

